

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 325-36-74

C. C. P. 1248-74 PARIS

D 358 BRESIL: UN MILLIER D'INTELLECTUELS ET D'ARTISTES  
CONTRE LA CENSURE

Le 25 janvier 1977, 1.046 personnalités des milieux artistiques, littéraires et journalistiques ont adressé au ministre de la Justice une pétition contre la censure.

D'après les chiffres officiels des services fédéraux de la censure, ont été interdits en 1976:

- 6 films sur 4.740 examinés et 98 saisis; - 29 pièces de théâtre sur 989 examinées; - 74 livres sur 219 examinés. En outre 2 artistes ont été radiés de la Société des auteurs et compositeurs de musique; le nombre des chansons interdites ou libérées après coupure est "incalculable", selon les auteurs, mais officiellement il s'élève à 292 chansons interdites sur 30.518 examinées. La censure a encore examiné 2.070 épisodes de feuilletons télévisés, 1.424 épisodes de feuilletons radiophoniques et 64 enregistrements de spectacles télévisés.

Ce n'est pas la première fois que les milieux artistiques protestent (cf. DIAL D 245), mais c'est la première fois qu'ils le font avec cette ampleur.

Il faut rapprocher cette déclaration de la publication, quelques jours plus tard, d'une note de la Fédération et de la Chambre de commerce de São Paulo demandant le retour à l'état de droit et à l'exercice de la démocratie. Brutal accès de fièvre politique qui devait cuminer avec la démission du ministre de l'Industrie le 8 février.

(Note DIAL)

## MANIFESTE DES INTELLECTUELS ET DES ARTISTES AU MINISTRE DE LA JUSTICE

Devant la répétition de mesures prises sous l'inspiration et la responsabilité de votre Ministère, mesures se traduisant par des restrictions à la liberté d'expression et par l'étouffement de la créativité, nous soussignés écrivains, journalistes, professeurs, cinéastes, musiciens et artistes brésiliens venons dénoncer dans ce document la situation qui nous est faite et à laquelle nous nous heurtons fréquemment.

Sous prétexte de "matière contraire à la morale et aux bonnes moeurs", ou pour tout autre raison voire même sans raison, la censure procède, avec une fréquence accrue, au retrait de circulation d'une série d'oeuvres littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques.

Dans cette répétition inexplicable d'actes arbitraires, la censure s'est dernièrement abattue sur les livres "Aracelli Meu Amor" de José

Louzeiro, "Zero" d'Ignácio de Loyola Brandão, et "Feliz Ano Novo" de Rubem Fonseca, en provoquant ainsi une fois encore la révolte et l'inquiétude chez ceux qui, au Brésil, s'adonnent aux activités intellectuelles.

La liberté d'expression est pour nous essentielle, et c'est pourquoi nous ne pouvons être continuellement réduits au silence. Notre musellement est synonyme de mutisme du Brésil lui-même et de sa transformation en pays qui n'aura d'ici peu pratiquement plus rien à dire.

Puisque le gouvernement appelle le peuple brésilien à oeuvrer pour la grandeur de la nation, nous déclarons que sa grandeur se manifeste aussi dans l'indépendance culturelle.

Nous refusons de renoncer à notre identité nationale et à notre mémoire propre. Nous n'acceptons pas de nous installer dans la passivité, l'apathie et un registre faussé de notre réalité. Il faut rapporter les mesures punitives appliquées à l'activité intellectuelle.

Nous nous adressons à vous, Monsieur le Ministre, pour prendre la défense des livres censurés mais surtout pour mettre en cause l'instrument de l'arbitraire qui est répudié par les milieux intellectuels du Brésil.

Le destin d'un pays n'est pas seulement déterminé par ses gouvernants. Il importe de consulter le peuple en permanence et, pour cela, de permettre à ses artistes de s'exprimer en son nom.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous soussignés écrivains, journalistes, professeurs, cinéastes, musiciens et artistes brésiliens attendons l'abrogation immédiate des mesures qui interdisent la circulation de livres, la représentation de pièces de théâtre et de films où la diffusion de chansons, et répriment la liberté de pensée et de création dans le pays.

Belo Horizonte, le 25 janvier 1977

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 150 F - Etranger 175 F  
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249

D 358-2/2